Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 38 (1944)

Artikel: S. Bernard de Montjou s'après les documents liturgiques

Autor: Quaglia, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126375

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S. Bernard de Montjou d'après les documents liturgiques

par le chanoine L. QUAGLIA

Ce titre demande une précision. Il ne s'agit que des documents liturgiques autres que le panégyrique de Novare et qui ne sont pas encore influencés par la légende de Richard de la Val d'Isère.

Nous sommes abondamment renseignés sur la fin de la vie de S. Bernard par son panégyrique conservé dans plusieurs lectionnaires très anciens [1]. Nous le sommes moins, par contre, sur la première partie de son existence.

L'auteur du panégyrique avait cependant annoncé qu'un certain Azolin, frère du saint, écrirait cette première partie. Il faut croire que cela n'a pas été fait : malgré de diligentes recherches, cette vie d'Azolin n'a, en effet, été trouvée nulle part. L'argument n'est, sans doute, pas absolument probant ; mais il y en a un autre, de valeur : si cette vie avait été écrite, nécessairement, elle aurait été utilisée dans les livres liturgiques d'Aoste et du St-Bernard. Elle devait, en effet, décrire la vie du saint jusqu'à ses dernières années, donc ses ses origines, son activité comme archidiacre d'Aoste, la fondation de l'hospice du Montjou, etc., faits du plus haut intérêt pour ces deux églises. Or, il n'y a pas trace de cette vie dans leurs livres liturgiques. La seule explication plausible est qu'elle n'a pas été écrite et que la seule narration primitive et digne de foi est le panégyrique de Novare.

Cette déduction explique les profondes divergences qui existent entre les différentes légendes de S. Bernard, surtout quant à la première partie de sa vie, qui fut un objet de choix pour l'imagination fantaisiste de ses biographes. Ainsi s'explique que les récits les plus dépourvus de valeur historique aient trouvé crédit dans les milieux populaires ou ignorants, et qu'à la longue, ils se soient introduits même dans les livres liturgiques.

[1] Il a été publié récemment, par M. André Donnet, archiviste cantonal du Valais : *Saint Bernard et les origines de l'hospice du Mont-Joux*, p. 146-160.

K 1245

Serait-il possible d'acquérir quelque lumière sur l'origine de ces légendes apocryphes et spécialement de celle écrite sous le nom de Richard de la Val d'Isère ? Il semble que cette origine soit à rechercher dans la famille de Duin ou dans sa clientèle pour les motifs suivants :

1. La famille de Duin fut en relation avec les deux centres religieux illustrés par S. Bernard : le chapitre cathédral d'Aoste et la maison du St-Bernard. Simon de Duin fut évêque d'Aoste de 1275 à 1283, et Jean de Duin fut prévôt du St-Bernard de 1302 à 1316. Ils avaient donc toute facilité de procurer à leur famille des documents relatifs à S. Bernard.

2. En 1400, le seigneur de Duin transmet au chanoine Chamossi, prieur de Seez en Tarentaise, un cahier renfermant une compilation maladroite de plusieurs documents : légende de Novare, leçons qui seraient tirées d'un bréviaire, collection de 29 miracles. Nous avons peut-être là l'ancêtre de la légende de Richard. La parenté des textes ne fait aucun doute. Ce cahier porte en titre sur la couverture : « Vita divi Bernardi Mentonensis data domino Chamosii canonico S. Bernardi et priori Sexti Tarentasiensis per dominum de Duin anno 1400. » Il se trouve aux archives du Gd-St-Bernard.

3. Dans la légende de Richard, la famille de Duin est fort bien traitée : elle descend du comte Olivier, pair de Charlemagne, et acquiert ainsi une noblesse et une antiquité très enviées parmi la noblesse savoisienne.

On pourrait objecter : si c'est de la famille de Duin que provient la légende de Richard, comment se fait-il que cette famille n'ait pas revendiqué S. Bernard comme l'un des siens ? Il est facile de répondre : l'auteur du faux accréditait mieux sa légende en paraissant désintéressé et en laissant à une autre famille l'honneur d'avoir donné le jour à S. Bernard. D'autre part, il n'y avait pas grande générosité à faire cadeau à une autre famille d'un saint qui, selon toute vraisemblance, n'appartenait ni à l'une ni à l'autre. Son but : donner du lustre à la maison de Duin, le rendait indifférent quant au reste.

Ce n'est donc pas sans fondement que la source de la légende déformée de S. Bernard est attribuée à la famille de Duin. En toute hypothèse, cette légende est un faux qu'on ne peut utiliser comme source de la vie du fondateur du Montjou.

Reste-t-il un moyen suffisamment sûr de connaître quelque chose de la première partie de l'existence de S. Bernard ? J'ai pensé que les documents liturgiques pourraient être ce moyen et c'est dans cet

espoir que je les ai étudiés. Le résultat n'est pas aussi heureux que je l'attendais, mais comme il apporte un complément aux données du panégyrique de Novare, il n'est pas à négliger.

I. Textes et critique des documents liturgiques

Le culte de S. Bernard se répandit très tôt dans la vallée d'Aoste, le Piémont, la Lombardie et dans l'ancienne Savoie, régions où le souvenir de ce saint se maintint le plus vivant. Les livres liturgiques anciens le démontrent : des siècles durant, ils portent invariablement au 15 juin la mention de S. Bernard et fournissent ainsi une documentation abondante. Pour procéder avec méthode, seuls les textes qui diffèrent, du moins en partie, du panégyrique de Novare et de la légende de Richard de la Val d'Isère seront cités. Ils le seront dans cet ordre :

Offices
Messes
Inscriptions aux martyrologes.

OFFICES

A. A l'Hospice du Grand-Saint-Bernard

L'hospice du Gd-St-Bernard dut avoir primitivement, comme les autres églises, un office de S. Bernard avec de longues leçons comprenant tout son panégyrique. Ces leçons et leurs répons se trouvaient, très probablement, dans un lectionnaire noté du XIe ou XIIe s., dont il ne reste que le volume qui ne contient pas les offices du 15 juin [1].

(1) **Office du Bréviaire d'Agaune**

L'hospice du Gd-St-Bernard ne possède plus le bréviaire manuscrit qui contient le plus ancien texte connu de son office propre de

[1] Ce volume est peut-être celui qui est recensé dans l'inventaire de 1446 en ces termes : « Item unum dimidium breviarium in magno volumine in quo est commune sanctorum et incipit a trinitate usque ad festum sti andree ... qui est notatus parva nota. » La disparition de l'autre volume qui devait contenir l'office de saint Bernard, pourrait bien être l'œuvre du faussaire qui a écrit la légende du saint sous le nom de Richard ou de quelqu'un de sa côterie qui, intéressé à travestir la biographie de saint Bernard, aura supprimé un témoin gênant pour lui. Ne pourrait-on pas attribuer à la même main la disparition du 2e volume d'un lectionnaire de la cathédrale d'Aoste, dit « Liber episcopii », le texte ajouté en marge d'un martyrologe du XIIIe siècle de la même église, et le grattage, dans le bréviaire de saint Ours de 1393, du mot *non* de l'inscription : « Sti Bernardi confessoris *non* sacerdotis » ? N'y a-t-il pas là des indices d'un sabotage organisé contre la vraie tradition de la vie de saint Bernard ?

S. Bernard. Ce manuscrit se trouve à Rome, à la Biblioteca Angelica de Urbe [1] Il se peut que ce bréviaire provienne de l'abbaye de St-Maurice, mais il est certain que c'était un livre liturgique écrit pour l'usage de l'église du Gd-St-Bernard. Pour s'en convaincre, il suffit de relever au calendrier, au XIII des kal. de juillet, la dédicace de l'église de Montjou et, au folio précédant le calendrier, les suffrages de S. Nicolas, de S. Augustin et de S. Bernard, qui sont les suffrages traditionnels de la maison du Gd-St-Bernard. Ce bréviaire est dit du XIII s. Les parties chantées sont notées.

TEXTE

Au calendrier : « Iunius XVII bernardi montis iovis ».
Dans le corps du bréviaire :

Beati bernardi confessoris

Capitulum : Dedit dominus confessionem sancto suo et excelso in verbo glorie de omni corde suo laudat dominum et dilexit deum qui fecit illum

Répons : Beatus bernardus

Ymnus : Iste confessor

V. : Amavit eum dominus

[*Au Magnif.*] : Hic est bernardus cuius fama spirat ut nardus celestem vitam egit in terris qui sanctorum cetibus nunc est aggregatus. M.

[*Oraison*] : Da nobis quesumus omnipotens deus beati bernardi confessoris tui precibus consequi veniam delictorum qui miraculis attestantibus tecum vivit in regione vivorum. Per. Com. viti modesti...

Invitatorium. Venite adoremus regem regum qui beatum bernardum coronavit hodie. Venite

In primo nocturno Antiphona. Sanctus bernardus nobilissimus [2] ortus natalibus nobilitatem suam probis actibus ac moribus decoravit. Ps. Beatus vir qui

Antiphona : Hic in annis iuvenilibus seculares pompas sprevit ac sacrarum virtutum cepit emicare fulgoribus. Ps. Quare fremuerunt.

Ant. : Cumque vir domini sanctus bernardus clares [3] in multis haberetur accidit ut in ecclesia auguste archi[di]aconatus officio decoraretur. Ps. Domine quid multiplicati.

V. : Amavit eum dominus

Lectio prima : Sanctus itaque bernardus nobili prosapia ortus et probis a pueritia moribus ad plenum institutus in civitate que vocatur augusta fuit archidiaconatus officio preditus. Ubi christianorum populum a vitiorum sordibus cessare virtutumque sese nitoribus aggregare nomen Domini predicans constanter amonebat. Nec solum in ea regione sed circumquaque progrediens dominicas oves salutaribus monitis refi-

[1] Sous la désignation : MS.D (ou FA) 440. 5-9 Breviarium Agaunense.
[2] *Corrigez :* nobillissimis.
[3] *Corrigez :* clarus.

ciebat reminiscens illud quod thymothe [o] iubetur argue increpa in omni patientia et doctrina.

R. : Sanctus bernardus nobili prosapia ortus ac probis moribus institutus in civitate augusta archidiaconatus officio preditus ibique nomen domini predicans admonebat V. Christianorum populum a vitiorum sordibus cessare ac virtutum se nitoribus aggregare.

[*Lectio*] *II* : Cumque longe lateque semina divina iaciendo messem dei multiplicaret factum est ut in montana navariensis [1] deveniret climatis et eius incolas domini preceptis imbueret. Cuius predicationem ne quis contemptibile[m] redderet secundum apostolum corpus suum castigabat et in servitutem reddigebat. Nam ieiuniis et vigiliis sese macerans die noctuque vacabat.

R. : Beatissimus namque bernardus exemplum et forma vivendi aliis prebens ieiuniis et vigiliis sese macerans orationibus die noctuque vacabat. Quas non tantum pro suis sed etiam aliorum delictis ad deum fundebat.

[*Lectio*] *III* : Ad hominis vero interioris salutem exteriorem nonnunquam afficiens christo si[c] se famulari cogebat. Cilicio iuxta carnem contectus cum posset indui preciosissimis vilibus utebatur ornamentis. Cibus ei aderat panis absque escarum delectatione neque similagine confectus sed quam asperior in provincia qua degebat reperiebatur. Potum sibi non uva prebebat, raro enim aquam, sepissime vero succos absinthii vel eiusmodi herbarum bibe[b]at.

[*R*] : Officio lingue privatus forte sacerdos Quas solum potuit palmas non verba tetendit Mox precibus sancti manifeste verba recepit. Quas

In II nocturno [*ant.*]. Cibus ei aderat panis absque escarum delectatione neque similagine confectus sed quam asperior in provincia qua degebat reperiebatur. Ps. Cum invocarem.

[*Ant.*] : Cilicio iuxta carnem contextus cum posset indui pretiosissimis ornamentis vilibus utebatur indumentis. Ps. Verba.

[*Ant.*] : Ordinatus beatus bernardus christianorum populum a vitiorum sordibus cessare virtutumque se nitoribus aggregare amonebat. Ps. Domine dominus.

[*Lect.*] *IIII* : Verbis sic hylaris ut severitatem non desereret sic severus ut hylaritatem retineret sicque fiebat ut cuiusdam suavitatis poculum ex utroque temperatum suis auditoribus propinaret. Que videlicet verba sic erant ydonea sic salubria ut prorsus pateret cor eius manere semper in domino. Hiis igitur modis corpus [2] afficiens cum aliis predicabat ipse reprobus non efficiebatur. Quam predicationem signorum patratione cotidie roborabat de quibus ingredior pauca narrare.

R. : Cumque sanctus bernardus longe lateque semina divina iaciendo messem dei multiplicaret Montanas novariensis climatis subiit ut eius incolas domini preceptis imbueret. V. Cuius predicatio ne contempneretur corpus suum castigabat et in servitutem redigebat. Montanas.

Lect. V. : Erat in predicta regione mulier que sine sobole diu vixerat cum viro. Hec itaque cum cognovisset hominis dei presentiam festinanter

[1] *Corrigez :* novariensis.

[2] Modis cor, *répétition fautive.*

ad eum pergens filiationis opem postulatum. Et priusquam unius anni spatium compleretur propagine filii letificari meruit. Qui licet in infantia positus per intercessoris sui vestigia se demonstravit iturum. Referunt enim quod a carnis et ovorum lactisque pecualis comestionibus etatula tam mollis abstineret.

R. : Verbis sic hylaris ut severitatem non desereret sic severus ut hylaritatem retineret sicque fiebat ut cuiusdam suavitatis poculum ex utroque temperatum suis auditoribus propinaret. V. Que videlicet verba sic erant ydonea, sic salubria sicque melliflua Sicque.

Lect. VI : Sepulto vero corpore beati bernardi quid illic prodigiorum domino donante patratum sit in sequentibus referetur. Sacerdos enim quidem [1] per unum annum mutus effectus veniens ad sancti confessoris corpus ibique votum ex corde vovens quo postea soluto misse celebratione perfunctus remeavit apertissime loquens benedicens dominum.

R. : Beatus bernardus ordinatus christianorum populum a vitiorum sordibus cessare Virtutumque se nitoribus aggregare admonebat. V. Nec solum in ea regione sed circumquaque progrediens dominicas oves salutaribus monitis reficiebat. Gloria patri et filio et spiritui sancto. Virtutum.

In III nocturno Ant. : Beatus bernardus ieiuniis et vigiliis sese macerans orationibus die noctuque vacabat. Ps. Domine quis habitabit.

[*Ant.*] : Verbis sic hylaris ut severitatem non desereret sic severus ut hylaritatem retineret. Ps. Domine in virtute.

[*Ant.*] : Oramus te beatissime bernarde pater sancte ut incessanter memor sis nostri ante dominum deum. Ps. Domini est terra.

V. : Iustus ut palma.

[*Evang.*] secundum lucam. In illo tempore Dixit dominus Nemo accendit lucernam et in abscondito ponit neque sub modio. Et reliqua Post triennium autem alter qui beatum laurentium necnon et sanctum bernardum bis in visione viderat manum sibi restituisse, nocte pentecostes super asinum sedens atque secus attrium ecclesie sanctorum paulo ante dictorum solus pertransiens ita forte precatur : Utinam sancti nunc impetrare merear quod bis in sompnis sum visus accepisse.

R. : Sanctus iste nulli unquam obfuit omnibus sed profuit et sic operari studuit Ut inanis [2] ipse devote pro deo gereret. Et ad hominis interioris salutem exteriorem verberibus nonnunquam afficiens. Ut.

[*Lect. VIII*] : Eadem autem hora quasi quodam impetu depulsus asino super invalidam manum graviter corruit ac magno crepitu nervis connexis confestim saluti reddita est. Erat hic homo civibus nostris bene notus quia iam per annum unum novariensis urbis incola fuerat. Itemque profecto [3] nativitate sancti iohannis puerulus tunc triennis debitis officiis pedum, manuum, oris, oculorum miserabiliter destitutus omnium membrorum sospitatem ibidem consecutus est.

[1] *Corrigez* : quidam.
[2] *A suppléer* : gloria non subverteret quidquid.
[3] *Corrigez* : profesto.

R. : Montis iovis signum sancte bernarde ostendit te sanctum qui ibi infernum destruxisti et paradisum edificasti. V. Tuo igitur patrocinio adiuti mereamur ingredi ianuas celi. Qui.

[*Lect. IX*] : Per diem [1] tempus femina quedam cecitate vastata sepulchrum beati viri adiens tribus diebus inibi morata nec tamen lumine consolata si[c] mesta revertebatur sed duobus miliariis progressa quod flagitaverat adepta est, oblatione hac qua potuit ad sancti bernardi corpus cum omni celeritate repedavit omnipotenti deo gratias agens qui trinus et unus vivit et regnat in secula seculorum.

R. : O sancte bernarde confessor egregie tuis nunc subveni famulis et protege, concede mereri quod te postulamus Atria vite fac nos intrare tecumque regnare. V. Qui tuis semper precibus cupimus adiuvari nunc te supplices poscimus. Atria.

V. : Iustum deduxit.

In laudibus [*ant.*] : Ecce in celis beati bernardi anima collocata corpus mag[na] nimis virorum ac mulierum devocione venerabatur.

A. : Inter cetera quidam civium labellum sibi donavit in quo sancta membra reconderentur.

A. : Sed quia fenerator erat et eiusmodi detestari solebat noluit ipsum dominus in eo collocari.

A. : Ita factum est ut occulis omnium vasculum illud displiceret ut incommodum omnes declamarent.

A. : Hoc igitur abiecto mox aliud quidam boni meriti homo ingenti desiderio largitus est.

[*V.*] : Iustus ut palma.

[*Hymnus*] *Cor*[*ona*] [*I*]*esu ce*[*lsior*] [2].

[*Ant. Ben.*] : O virum per omnia deo dignum o vere veri dei famulum veri regis militem ad cuius tumulum venerat clericorum psallentium chorus innumerabilis puerorum cetus virorum ac mulierum grandis exercitus.

Ad vesperas [*Ant. Mag.*] :

Montis iovis summitati
multa crescit gloria
redeunte nunc beati
bernardi memoria
ad quam sumus invitati
decantandi gracia

ergo noster advocate
confessor egregie
locum istum o beate
protege cotidie
sint et laudes tibi grate
te laudantium hodie gaudeamus.

On a pu remarquer que les hymnes de cet office sont tirées du commun d'un confesseur non pontife. En marge du texte, une main postérieure a écrit des hymnes propres. Celles-ci sont à moitié tronquées parce que le manuscrit a été recoupé. Grâce à des textes plus récents, il est facile de les reconstituer.

[1] *Corrigez* : idem.
[2] *Corrigez* : Iesu corona celsior.

(2) *Hymne des premières vêpres :*

Sancti spiret laus bernardi
boni sicut odor nardi
qui signatur monte iovis
sanctus esse signis novis
Est infernus mons iovinus
caritatis factus sinus
ubi christus adoratur
et pascitur et potatur
Fecit domum in inferno
regi curam dat eterno
et que porta fuit mortis
paradisi patet portis
Per bernardum est infernus
locus factus nunc supernus
interveniat pro nobis
lapsis minis montis iovis
Deo patri gloriemur
suum natum veneremur
sanctum flamen collaudare
debet celum terra mare. Amen.

Hymne des matines :

Laudes deo precinite
turbe piorum inclyte
nec sit eorum dominus
bernardus expers laudibus
Hic verba legis strenue
perfecit ac plenarie
sanctis qui confessoribus
adiunctus est pro moribus
Huius piis favoribus
te christe iesu poscimus
ut nos tua clementia
perducat ad celestia
Presta pater piissime...

Hymne des laudes :

In matutinis laudibus
hostis resultat fraudibus
sancti bernardi munia
sint in laude communia
Confessoris miracula
carnis confringant iacula
nostre mentis cubilia
sua servet vigilia
Sed urbs iudiciaria
gaudeat et novaria
hec levitarum studio
hec corporis tripudio
Lux lucens non sub modio
sed in culminis podio
roga patrem et filium
pro nobis spiritum sanctum. Amen.

Notes critiques sur cet office : La lecture de cet office montre son étroite dépendance du panégyrique : leçons, antiennes, répons, etc., en sont tirés. Il faut un examen attentif pour découvrir quelques données nouvelles, bien rares, mais d'une réelle valeur historique, en raison de l'ancienneté de cet office, du lieu où il a été en usage et de son indépendance de la Richardine [1].

On ne peut en dire autant des hymnes écrites en marge et qui sont d'une époque postérieure. Elles dénotent une certaine influence de la Richardine. L'hymne des I^res^ vêpres est une amplification poétique du 8e répons. Elle décrit l'œuvre de S. Bernard au Monjou qui, de porte de la mort, devient porte du ciel et elle adresse au saint cette prière :

Interveniat pro nobis
lapsis minis montis iovis.

[1] J'appelle ainsi la légende de saint Bernard attribuée à Richard de la Val d'Isère.

C'est un appel à l'intercession de S. Bernard en faveur de ceux qui sont tombés par suite des menaces du Montjou. De quelles menaces peut-il être question ? Un passage de la Richardine éclaire tout (Chap. II, 8). Il décrit ainsi le Montjou avant S. Bernard : « Diabolus vero ... per ipsam profanam statuam diabolicis circumdatam loquacitatum vocibus (nitebatur) Christianitatem succrescentem in inferno perimere : quia procuratos per eum languores suis fraudibus elidere sanareque a deceptis credebatur et quod pluris est, quemcumque christicolam, cuiuscumque turbae secus se progredientis decimum, pro decima sibi retinens, ad facilem timorem idololatriae eum inclinando, subvertere satagebat. » L'hymne fait donc allusion aux fidèles qui, séduits par les ruses du démon ou terrifiés par ses menaces, sont tombés dans l'idolâtrie.

L'hymne des IIes vêpres (*3*), dont le texte est si effacé qu'il est illisible, ne semble pas de la même main que les autres hymnes. Elle aura été ajoutée plus tard. Les hymnaires de la cathédrale d'Aoste ne connaissent pas cette hymne, mais seulement les trois autres. Comme elle offre un parallèle frappant avec la séquence du saint, au lieu de la reproduire ici, nous la donnerons plus loin, à côté de cette dernière (p. 14).

Ces quelques remarques permettent d'apprécier à leur juste valeur ces hymnes : Elles ne sont pas dépourvues d'intérêt, mais elles ne peuvent pas être utilisées sans précaution.

(*4*) **Office du bréviaire du Montjou du XVe siècle**

Cet office se trouve dans un bréviaire conservé à l'hospice du Gd-St-Bernard. Il n'offre pas de grandes différences avec le précédent, si ce n'est que les leçons, tirées pareillement du panégyrique, sont coupées autrement. Je transcris les variantes notables :

Aux vêpres. Hymne Pange lingua festum nardus... Elle est identique à celle des deuxièmes vêpres dans l'office précédent.

Aux matines. Invitatoire : Venite adoremus dominum qui beatum bernardum coronavit in celis.

Hymne : Laudes deo precinite.

Leçon VII : Require in communi confessoris non pontificis. Suit le texte de la VIIe leçon historique.

Aux laudes. Hymne : In matutinis laudibus.

Aux petites heures. Antiphone de laudibus, cap. de uno confessore pont.

Aux IIes vêpres. Antiphone de laudibus.

Hymne : Sancti spiret laus bernardi. Elle est identique à celle écrite en marge de l'office précédent aux I^res^ vêpres.

Notes critiques. Cet office est plus récent que le précédent et a subi davantage l'influence de la Richardine. On le constate par le fait que les quatre hymnes qui figuraient en marge de cet office-là font partie du texte de celui-ci. En outre, la lettre S qui commence la première leçon représente S. Bernard vêtu de la dalmatique, tenant une palme de la main droite et le démon enchaîné de la main gauche. On voit, dans le fond, deux édifices qui représentent à coup sûr le Grand et le Petit-St-Bernard. Cette façon de représenter S. Bernard avec le diable, inconnue dans l'ancienne iconographie du saint, provient des diableries de la Richardine.

Ce document demande donc à être utilisé avec prudence.

Les offices plus tardifs sont trop contaminés par la Richardine pour qu'il en soit fait état ici.

B. A la cathédrale d'Aoste

(*5*) Le plus ancien texte de cet office se trouve dans quatre bréviaires, dont deux sont conservés aux archives du chapitre de la cathédrale et les deux autres au séminaire. Ces bréviaires datent du XIVe siècle.

Cet office n'offre pas de grandes variantes avec l'office 2 du Gd-St-Bernard. Il suffira de noter que les leçons historiques sont au nombre de six seulement et étonnamment courtes ; elles sont empruntées au panégyrique. Les trois dernières leçons sont celles d'un confesseur prêtre non pontife. Les répons VIII et IX sont intervertis.

Les hymnes ne figurent pas dans ces bréviaires. On les trouve dans les psautiers et hymnaires de la cathédrale, dont les plus anciens appartiennent au XVe ou XVIe siècle. Ces hymnes nous sont déjà connues : aux I^res^ et IIes vêpres, l'Hymne : Sancti spiret laus Bernardi ; aux matines : « Laudes Deo precinite » ; aux laudes : « In matutinis laudibus ». Il est à remarquer que ces livres ignorent l'hymne « Pange lingua festum nardus » que l'office (1) plaçait aux deuxièmes vêpres et l'office 4 aux premières.

C. A la collégiale de Saint-Ours (Aoste)

(*6*) **Lectionnaire du XIIIe-XIVe siècle**

Il donne *in extenso* le panégyrique de Novare. Une variante notable est celle qui fixe au « XVII Kl iunii » (16 mai) l'anniversaire de S. Bernard. C'est évidemment une faute de copiste, pour « iulii ». Les

livres liturgiques de cette collégiale ont au XV juin la fête de S. Bernard. La même erreur se trouve dans la deuxième vie donnée par les Bollandistes, vie qui est tirée d'un légendaire de Böddeken en Westphalie et qui pourrait bien avoir été copiée sur le légendaire de S. Ours. C'est très probablement par suite de cette erreur que les offices des Chanoines réguliers imprimés en 1592 ont la fête de ce saint au 16 mai. Cependant, contrairement à ce que disent les Bollandistes [1], la date la plus ancienne de la fête de S. Bernard n'est pas le 16 mai, mais bien le 15 juin. Tous les textes liturgiques anciens en font foi.

(7) **Bréviaire de 1393**

Il est aux archives de la collégiale de S. Ours. L'office de S. Bernard se trouve au folio 269. Il est emprunté surtout au commun des confesseurs et contient peu de parties propres. Voici quelques extraits :

Au calendrier. XVII K. iulii Bernardi confessoris.

Au début de l'office. Sti Bernardi confessoris [non] sacerdotis [2].

Aux Ires vêpres. Capitulum : Iustus si morte... (e com. unius martyris). Répons : Servus meus (in com. confessoris).
Ant. ad Mag : O quam venerandus es [com. conf. non sacerdotum]. Oratio : Adesto Domine precibus nostris (Quere in communi confessorum non sacerdotum).

Aux matines. De sancto bernardo fiant VI lectiones de proprietate ipsius et tres de evangelio scilicet Sint lumbi... quere in com. confes. Suivent les 6 leçons tirées du panégyrique. Les répons sont du commun des confesseurs. Après la 2e leçon, il est dit : Ista duo responsa silicet ecce sacerdos et iuravit dominus non dicantur, cetera responsa dicuntur successive.

Aux IIes vêpres. Hymne : Iste confessor (et canitur sicut Ut queant laxis et ad horas hymni canuntur sicut Exultet aula, et sicut Iesu Redemptor.

Notes critiques. Cet office qui date d'avant 1400 n'a pas du tout subi l'influence de la Richardine si ce n'est dans le grattage du non qui figure dans le titre. Il offre un réel intérêt pour la vie de S. Bernard et constitue un des meilleurs arguments pour démontrer qu'il n'était pas prêtre.

D. A la cathédrale de Novare

(8) Aux archives du dôme de Novare, un manuscrit intitulé « Ordo divinorum officiorum eccl. novariensis seculi XIIII [3] » décrit ainsi l'office du saint :

[1] *De S. Bernardo Commentarius praevius* 2.
[2] Le mot *Non* a été gratté, mais il est encore lisible.
[3] Il porte l'indice N LII.

De sancto bernardo offitium duplex ad vesperum vigilie antiphone de laudibus confessorum Euge serve bone et ceteris, psalmi dominicales, ultimus Laudate dominum omnes gentes. R. Iste homo ab adolescentia sua, Hymnus Iste confessor domini. V. Ora pro nobis, Ad Magnificat ant. similabo eum. Oratio Deus ineffabilis.

Ad matutinum et ceteras horas omnia sicut in uno confessore non sacerdote, oratio ut supra. Lectiones IX.

(*9*) Un autre manuscrit écrit en 1448 et intitulé Manuale chori (N. C.) porte au folio CLXXII :

In sancto bernardo oratio. Deus inneffabilis dispensator mirabilium qui talia beato bernardo confessori tuo tribuisti eloquia tribue quesumus ut et pacientiam habere possumus et eo promerente ad celestia regna perveniamus. Per...

Lect. leg. III in fol. CLXXIIII. Alia oratio de sancto bernardo. Deus qui beatum bernardum confessorem tuum atque levitam verbi tui predicatorem instituisti tribue quesumus ut cuius sollemnia celebramus in terris eius intercessione premia eterna mereamur habere in celis. Per.

Notes critiques. L'église de Novare était bien placée pour conserver le souvenir des faits et gestes de S. Bernard, puisque c'est dans cette ville que ce saint passa les dernières semaines de sa vie. Elle n'y a pas manqué. C'est dans cette église que l'on trouve le texte le plus ancien du panégyrique de ce saint : archives du chapitre de Novare, Codex I fol. 174-181. C'est à ce texte que renvoie le manuale chori pour les leçons. Il a été édité avec soin par A. Colombo dans la « Biblioteca della societa storica subalpina XVII », p. 293.

E. Verceil

(*10*) Les archives capitulaires de la cathédrale possèdent un légendaire du XVe siècle (Codex 47) qui contient aux fol. 93-98 la légende de S. Bernard. C'est toujours le texte du panégyrique. A noter une variante pour l'anniversaire : « anniversarium eiusdem recolentibus XIIII kl iulii ». C'est une faute de copiste, pour XVII kl. Les nombreux livres liturgiques de cette église placent tous au 15 juin la fête de S. Bernard.

F. Diocèse de Genève

(*11*) Ce diocèse — celui de S. Bernard dans l'hypothèse que ce saint serait né à Menthon — n'adopta que bien tard, pas avant le XVIe siècle, le culte de S. Bernard [1]. Le premier texte connu de l'office

[1] Cf. LAFRASSE, *Etude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève.*

de S. Bernard est le bréviaire imprimé en 1556 à Annecy. Il emprunte antiennes et répons à l'office en usage au Gd-St-Bernard et les leçons à la légende de Richard. Ce document est trop tardif et trop suspect pour nous retenir plus longtemps.

MESSES

A. A l'Hospice du Grand-Saint-Bernard

(*12*) L'Hospice ne possède pas de missel manuscrit ayant été en usage dans son église. Cependant il en conserve un écrit en 1523 qui fut au service de Liddes, l'une de ses églises paroissiales. Ce missel donne au 15 juin :

Sancti bernardi montis iovis

Introit : Os iusti meditabitur.

Oraison : Da quesumus omnipotens Deus beati bernardi confessoris tui precibus consequi veniam delictorum qui miraculis attestantibus tecum vivit in regione vivorum. Per.

Epître : Lectio libri Sapientie. Dedit Dominus confessionem sancto suo et excelso in verbo glorie, de omni corde suo laudavit dominum et dilexit deum qui fecit illum... Et inter benedictos benedicetur. (Ecclésiastique XLVII, 10-13 et XXIV, 1-4.)

Répons : Domine prevenisti. Alleluia V. Iustus germinabit sicut lilium et florebit in eternum ante dominum.

Evangile : Nemo accendit. (in com.)

Offertoire : Veritas mea.

Secrète : Propitiare domine supplicationibus nostris et intercedente pro nobis beato bernardo confessore tuo sacramentis celestibus servientes ab omni culpa liberatos esse concede, ut purificante nos gratia tua his quibus famulamur mysteriis emundemur. Per.

Communion : Beatus servus.

Postcommunion : Deus qui sanctorum tuorum meritis semper es mirabilis quesumus clementiam tuam ut sicut beato bernardo confessori tuo eminentem gloriam contulisti sic ad consequendam vitam tuam eius nos facias meritis adiuvari. Per.

Une feuille de missel imprimée plus tard et conservée à l'Hospice donne la même messe, avec, en plus, la séquence de S. Bernard, dont le plus ancien texte connu est celui des légendaires de Böddeken et de Corsendonk, qui datent du XVe siècle. C'est ce texte-ci qui est donné avec en face l'hymne des IIes vêpres de l'office du Gd-St-Bernard, à titre de comparaison :

(13) Séquence :

1. Confessoris egregii
celebramus nos socii
Bernardi solemnia

2. Generosa stirpe natus
moribus hic exornatus
fuit ab infantia

3. Augustae Archilevita
Deo gratus verbo vita
fiebat per omnia

4. Plebis ibi christianae
Verba vitae serens sanae
extirpabat vitia

5. Monita in civitate
praedicans longe late
dabat salutaria

6. Ieiunans hic vigilabat
pro se, multis et orabat
ut daretur venia

7. Pretiosa cum habere
vestimenta posset vere
portabat cilicia

8. Pane duro vescebatur
asper qui plus videbatur
in sua provincia

9. Potum uva non prebebat
aquam vero [1] sic bibebat
saepius absinthia

10. Domum fecit charitatis
ubi data dantur gratis
nec quaeruntur praemia

11. Ubi panis, vinum, ligna
nunquam crescunt, sed maligna
sunt ibi contraria

(3) Hymne des IIe vêpres :

1. Pange lingua festum nardus
semper odorifera
nobis dat Bernardus
et pigmenti munera
cuius labor nunquam tardus
ad virtutum opera

2. Hic confessor procreatus
nobili prosapia

augustensi decoratus
fuit in ecclesia
et archidiaconatus
rexit hic officia

3. Se macerans ieiuniis
contectus cilicio
semper instat vigiliis
nec deest oratio

succis usus absinthiis
est omni convivio

4. Hic Bernardi proferatis
virtutum prodigia
domum fecit caritatis
montis iovis in via
in qua cuncta dantur gratis
nec quaeruntur praemia.

[1] Variante de la feuille de missel : maro.

Séquence :	*Hymne des IIes vêpres :*
12. Nix et algor, via dura, fumus, nubes et obscura sunt ibi perennia	
13. A Bernardo facta domo illam adit quisquis homo habet necessaria	
14. Illa domus semper patet procurator nunquam latet propinans cibaria	
15. Nunc Bernardi proferamus signa eius et dicamus virtutes, prodigia	Cf. Strophe 4 de l'hymne
16. Nicolaus apparuit peregrinus visus fuit sancto dixit talia	
17. Montem Iovis ascendamus hospitale componamus summae rupis in via	
18. Illa domus fabricatur tantis viris et dotatur habens beneficia	
19. Caeco visum restauravit sterili matri donavit puerum quem haec rogavit	5. Dedit caeco lumen clarum et sterili filium
20. Pestem perdit locustarum quae nocebant et non parum et morsus bestiolarum	pestem perdit locustarum
21. Hic avarum praedicavit paupertati destinavit exitus quod comprobavit ignis peste anxia	et potenter vitium homo Dei usurarum misit in exsilium
22. Adit Romam rex Henricus perdat papam quod iniquus malus, prorsus inimicus cognita malitia	6. Bernarde sacerdotum honor, decus, gloria plebem omnem, clerum totum mentes, manus, labia, ad reddendum Deum notum tua iuvet gratia
23. Regi nefas dehortatur hinc adversa comminatur fine rei demonstratur sancto ita qui probatur nobis detur venia. Amen.	7. Sit laus sancte trinitati virtus et victoria que det nobis ut beati bernardi gaudia assequamur laureati post vitam in patria Amen.

Notes critiques. Le texte de la séquence imprimé sur la feuille de missel omet la 14e strophe et ajoute à la 19e le vers : « In via sancti pia », et à la 20e : « Via erat invia. » Ces deux ajoutes ont pour but d'adapter la séquence au chant du *Lauda Sion.*

La légende de Bodek (2e vie publiée par les Bollandistes) cite de la séquence les strophes 10 à 17 dans cet ordre-ci : 16, 17, 10, 11, 12, 13, 14. Ce qui donne une narration plus logique de la création de l'Hospice. Mais cet ordre n'est pas primitif, il est une heureuse trouvaille du compilateur de la légende de S. Bernard.

Comment expliquer l'illogisme de la séquence dans la suite des idées : elle raconte l'œuvre de S. Bernard au Montjou (strophes 10-14) ; elle interrompt ce récit pour annoncer les miracles de S. Bernard (15), puis reprend le sujet interrompu (16-18). Ces derniers vers mettent en scène S. Nicolas d'une manière fort maladroite, puisque, après que l'Hospice est construit, arrive S. Nicolas qui invite S. Bernard à faire l'ascension du Montjou pour y faire un hospice. Leur suppression donnerait à la séquence un ordre parfaitement logique.

Mais cette suppression pourrait-elle se justifier ? Oui, si ces strophes constituaient une interpolation, comme le donnent à penser 1o le désordre introduit dans la séquence par ces 3 strophes, et 2o l'intervention de S. Nicolas. Le rôle de ce saint dans la vie de S. Bernard n'apparaît qu'avec la Richardine. Le panégyrique dit bien que S. Bernard « (sanctorum) consortio fruebatur in terris » (page 156) ; mais il y a loin de là à admettre l'intervention de S. Nicolas dans la fondation de l'Hospice.

Avec la suppression des strophes 16-18, la séquence acquiert toute la limpidité désirable et constitue un excellent abrégé de la vie de S. Bernard. Vu la large part qu'elle fait à la fondation de l'Hospice, elle pourrait être attribuée à un chanoine de Montjou. Elle a été composée avant 1446. On le sait par un inventaire de l'Hospice dressé en cette année et qui mentionne une prose de S. Bernard écrite à la fin d'un antiphonaire. Comme on ne connaît pas d'autre prose de S. Bernard que la séquence, il y a lieu de penser qu'elle lui est identique.

Que dire du rapport qui existe entre l'hymne et la séquence ? Il est évident. L'hymne se présente comme un résumé de la séquence : elle lui emprunte tous ses éléments à l'exception de la 1re strophe, inspirée du panégyrique, et de la 6e, qui est une invocation adressée à S. Bernard, l'ornement des prêtres. Ce dernier trait fait penser que l'hymne a été composée à une époque où l'on admettait que S. Ber-

nard était prêtre, et donc où l'on avait déjà subi fortement l'influence de la Richardine. Le style frustre et primitif de la séquence et l'allure plus littéraire de l'hymne indiquent pour celle-ci une époque postérieure. Une autre constatation milite en faveur de la priorité de la séquence : la mention dans celle-ci de l'entrevue du roi Henri, circonstance que les manuscrits apparentés à la Richardine taisent soigneusement parce qu'elle contrecarre leur tentative de vieillir d'un siècle S. Bernard. Dans la brochure « S. Bernard de Montjou » (page 60, note 16), j'avais écrit que l'hymne était antérieure à la séquence, précisément à cause de la mise en scène de S. Nicolas. Mais dans l'hypothèse que ce passage est interpolé, rien n'empêche que la séquence ne soit de beaucoup antérieure à l'hymne et ne constitue un document original et de valeur.

La séquence est antérieure à la Richardine. Celle-ci, en effet, cite un passage d'une composition poétique évidemment apparentée à la séquence, mais plus prolixe. Voici ce passage : « Qui (Nicolaus) apparens peregrinus, auditus est dicens : O Bernarde,

montis alta ascendamus
per abrupta transeamus
fugabimus daemonia
illamque statuam Iovis
daemonibus circumdatam
Christicolas tam turbantem
diruemus in fragmina...
Hospitalia fundabimus... »

On peut donc établir l'ordre chronologique suivant : la séquence, la composition poétique qui amplifie la séquence et la Richardine qui exploite et amplifie à plaisir la composition poétique. Cette constatation permet de supposer que la séquence elle-même, telle qu'elle nous est parvenue a déjà subi des additions, au nombre desquelles seraient les strophes 16-18 dont il a été question plus haut.

B. A Aoste

1. d'après le missel de S. Ours écrit en 1391 et conservé au séminaire d'Aoste.

(*14*) *Au calendrier :* XVII kal. iulii Bernardi confessoris.
Dans le missel :
Introït : Iustus ut palma.
Oraisons : Orationes unius confessoris non pontificis.

Epître : Iustum deduxit.
R. Os iusti ... alleluia. V. Iustus ut palma.
Evangile : Vigilate.
Offertoire : Veritas.
Communion : Fidelis servus.

2. d'après deux missels mss. de la cathédrale d'Aoste, écrits l'un vers 1542 et l'autre en 1550. Ils donnent le même texte :

(*15*) *Introït :* Os iusti.
Oraison : (identique à celle du missel de Liddes, page 13).
Epître : Dominus dedit confessionem.
R. Inveni David ... alleluia. V. Iustum deduxit Dominus.
Evangile : Vigilate.
Offertoire : Veritas.
Secrète : Hostias tibi Domine beati Bernardi confessoris tui dicatas meritis benignus assume et ad perpetuum nobis tribue pervenire subsidium. Per.
Communion : Domine quinque talenta.
Postcommunion : Repleti Domine muneribus sacris, quaesumus ut beati Bernardi confessoris tui suffragantibus meritis in gratiarum semper actione maneamus. Per.

C. A Novare

D'après un missel de la cathédrale de Novare écrit en 1478.

(*16*) *Introït :* Os iusti.
Oraison : Deus qui beatum Bernardum confessorem tuum atque levitam verbi tui predicatorem instituisti, quesumus ut cuius sollemnia celebramus in terris, eius intercessione premia eterna mereamur in celis. Per.
Epître : Iustus si morte preoccupatus.
Répons et graduel : Domine prevenisti eum in benedictionibus... Beatus qui suffert tentationem.
Evangile : Vigilate.
Offertoire : Veritas mea.
Secrète : Dona nostra quesumus Domine clementer suscipere dignare que tibi impendimus pro beati Bernardi confessoris tui sollemnitate presenti.
Communion : Beatus servus.
Postcommunion : Satiasti Domine familiam tuam sacrosancto mysterio corporis et sanguinis pretiosi filii tui D. N. J. C. pro veneranda confessoris tui atque levite beati Bernardi festivitate cuius patrocinio a vinculis omnium peccatorum nostrorum absoluti tecum in bonis celestibus gaudere perpetuo mereamur.

(*17*) D'après un missel conservé aux archives de S. Gaudence (Novare) et portant cet indice : « Ga (ou EA) 5 Missale scriptum ut coniicitur circa annum 1250 (sed forsitan s. XIV vel XV). »

Dans le corps du missel. Storum Viti... eodem die Sti Bernardi dont il n'y a que 3 oraisons :

Oraison (comme dans la messe du Gd-St-Bernard 12).

Secrète : Sancti Bernardi confessoris tui quesumus Domine intercessio nos semper letificet ut dum eius merita in presenti festivitate recolimus patrocinia sentiamus. Per.

Postcommunion : Ut tua sacrificia domine dent salutem beatus confessor tuus bernardus quesumus precator accedat. Per.

D. A Verceil

(*18*) 1/Missel du XIIe siècle. Codex XLII des archives de la cathédrale. Il porte cette inscription au fol. V : « Anno dominice incarnationis MCXCIIII in festivitate ste Cateline oblatus est beato eusebio liber iste, anno primo sacerdotis offerentis. » Il date donc de 1194.

Il renferme ces trois oraisons :

Oraison : (comme dans les messes du Gd-St-Bernard 12).

Secrète : Hec munera quesumus domine oculis tue maiestatis oblata sanctifica, et intercedente beato bernardo confessore tuo nos a cunctis defende periculis. Per.

Postcommunion : Sancti confessoris tui bernardi quesumus domine nos semper intercessio veneranda letificet ut dum eius merita in presenti festivitate recolimus patrocinia sentiamus. Per.

Notes : Cette messe est la plus ancienne que l'on connaisse de S. Bernard qui n'était que commémoré en la fête des SS. Vit, Modeste et Crescence. Le culte de ce saint s'est établi très tôt à Verceil : dès l'année 1164 une église paroissiale lui était dédiée.

(*19*) 2/Le codex XXXIII des mêmes archives porte au calendrier : « XVII kal. (IUlii) Festivitas sti Bernardi confessoris. » Ce codex date du XIIIe siècle.

(*20*) 3/Le codex LXVIII qui est un missel du XIVe siècle de la cathédrale de Verceil a, au 15 juin : Nativitas sti Bernardi confessoris, avec les trois oraisons déjà transcrites.

E. Dans le diocèse de Genève

Les missels de l'église de Genève imprimés en 1498 et en 1521 ne contiennent pas la messe de S. Bernard.

INSCRIPTIONS AUX CALENDRIERS

Grand-Saint-Bernard

L'Hospice ne possède pas d'ancien martyrologe manuscrit dans ses archives.

Diocèse d'Aoste

(*21*) Un calendrier écrit en 1237 ou avant conservé dans les archives de l'église d'Avise contient ce texte : « XVII kal. iulii. Viti et Modesti », puis, d'une main plus récente : « et Crescentie martyrum et s. Bernardi Montis Iovis [1]. »

(*22*) Aux archives de la cathédrale d'Aoste, un martyrologe du XIIIe siècle porte au 15 juin : « Novarie depositio sancti bernardi (aug. archidiaconi et) confessoris (qui domum montis iovis edificavit et alibi *JII cellas in cacuminibus* montium necessarias).

Notes critiques. Ce martyrologe est un beau manuscrit et dans un excellent état de conservation. Des notes marginales se rapportant aux années 1240 à 1400 et la forme de l'écriture démontrent son appartenance au XIIIe siècle.

Dans l'éloge de S. Bernard, les mots entre parenthèses sont écrits en marge. L'écriture en est moins belle et l'encre moins noire que pour le reste du texte. Des mots en italique, il ne reste que le bas des lettres. Ce passage a été reconstitué par dom Germain Morin O.S.B. [2] Il me semble que le mot *cellas* pourrait être lu *alias*. Dom Morin remarque que le premier jambage de JII paraît être corrigé de X (XII).

Cet éloge n'est pas sans analogie avec le début de la Richardine et d'une légende parente écrite sous le nom de Jean de Cyliano.

Martyrologe	Richardine
qui domum montis iovis edificavit et alibi JII alias (ou cellas) in cacuminibus montium necessarias	(Deus) Bernardum Menthonistam praedestinavit... ut a montibus iovis et columna Iovis fugaret nociva daemonia... ibique et alibi fundaret hospitalia.

Jean de Cyliano

Iesus Christus... Bernardum de Mentone archidiaconum Augustae esse praedestinavit, ut profanum idolum a demonibus circumdatam a montibus removeret et ibidem hospitalia creaturae humanae necessaria fierent.

(d'après une copie conservée au Grand-St-Bernard).

[1] Historiae patriae monumenta. Scriptores col. 385 et 597.
[2] Cf. *A. Donnet*, op. cit., page 136 en note.

La parenté de ces trois textes rend plus suspect celui qui est écrit en marge du martyrologe et fait soupçonner que là encore la main d'un faussaire a passé afin de donner au fruit de son imagination un témoin vénérable. La conclusion de la légende de Jean de Cyliano ne fait que confirmer cette opinion : « haec est vita extracta a monumentis antiquis Augustae, iuxta liturgiam, absque glosa, ad perhibendum testimonium soli veritati. »

Si l'on retranche de l'éloge de S. Bernard les passages suspects, il se réduit à ceci : « Novarie, depositio sti bernardi confessoris. »

(*23*) Le *Liber anniversariorum* d'Antoine de Billens (Cathéd. d'Aoste), qui date de 1372, a au 15 juin : « beati bernardi montis iovis. Refectorium toti choro facit prebenda sti petri dedit aymo de Castellario archid. aug. [1] »

(*24*) *Martyrologe de 1550* (le dernier chiffre n'est pas sûr) de la cath. d'Aoste s'exprime ainsi : « Novarie in abbatia sancti Laurentii extra muros eiusdem civitatis depositio beati bernardi archidiaconi ecclesiae cathedralis augustae praetoriae fundatoris coenobii montis iovis in honorem divi Nicolai Mirreorum episcopi. XVII kal. Iulii. »

(*25*) Un *livre des anniversaires et réfectoires* du chapitre cathédral d'Aoste écrit en 1554, renferme au 15 juin cet éloge : « Bernardi de Mentone confessoris, archidiaconi augustensis, fondatoris cenobiorum Montis Iovis et Columpne Iovis in honorem beati Nicolai confessoris, cuius annus depositionis fuit 1086. Refectorium plenum legavit dominus Aymo de Castellario Sale archidiaconus auguste, facit administrator capellanie sancti Petri. Fiat statio in claustro super thumulo reverendorum archidiaconorum prout decet. [2] »

Diocèse de Sion

(*26*) Aux archives de Valère, copie de la fin du XIIIe siècle du martyrologe d'Adon. L'on a ajouté plus tard au XIV juin : « S. Bernard diacre [3]. (Cf. A. Donnet, op. cit., p. 139.)

[1] Aymon de Castellario a été archidiacre de 1263 à 1276. (*Gallia christiana*, T. XII, p. 827.)

[2] Historiae Patriae Monumenta Script. II col. 638.

[3] Le diocèse de Sion été lent à adopter la fête de S. Bernard. Le coutumier de l'église de Sion du XIVe s. et le bréviaire de Sion de 1497 n'ont rien au sujet de S. Bernard si ce n'est que dans le calendrier de celui-ci, on a ajouté à la main « S. Bernardi confessoris ». Cette lenteur surprend d'autant plus que l'Hospice et plusieurs de ses bénéfices sont dans le diocèse de Sion. Une explication de cette anomalie serait que l'activité de s. Bernard s'est surtout déployée du Montjou vers le sud.

II. Apport biographique

Cette seconde partie a comme but d'extraire des textes publiés les détails biographiques distincts de ceux qui sont contenus dans le panégyrique de saint Bernard. Pour procéder avec ordre, on s'en tiendra à la succession chronologique des faits, autant que possible.

A. Origine de S. Bernard

Parmi les textes cités, seul le livre des Anniversaires, Réfectoires... de la cathédrale d'Aoste ajoute au nom du saint la détermination « de Mentone ». Ce document est fort tardif puisqu'il a été écrit en 1554. Les autres textes disent seulement qu'il était de famille noble : « nobili prosapia ortus »[1]. La première antienne des matines du même office renchérit sur cette idée, mais sans donner de précisions : « Sanctus Bernardus nobilissimis ortus natalibus nobilitatem suam probis actibus ac moribus decoravit. »

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les motifs qui font mettre en doute l'appartenance de S. Bernard à la famille de Menthon. M. Donnet, dans sa thèse « S. Bernard et les origines de l'hospice du Mont-Joux », p. 74-76, les a exposés avec brièveté, mais dans toute leur force. L'objet spécial de cette étude confirme cette manière de voir. Les livres liturgiques du diocèse de Genève jusqu'au XVIe s. ignorent S. Bernard, ce qui est fort surprenant si S. Bernard est né et a été élevé à Menthon, paroisse de ce diocèse. On n'est pas moins surpris quand on compare le laconisme des textes liturgiques sur l'origine du saint avec le luxuriant état civil que lui dresse la Richardine : « Qui Bernardus Menthonista, per strenuum baronem Ordine militari insignitum Richardum Dominum maximae Baroniae castrorum et terrarum de Menthone Gebennensis dioecesis, conceptus fuit in utero legitimae uxoris suae, inclitae Bernolinae de Duyno, ortae ex prosapia illustris Oliverii, ex paribus Francorum, olim Genevesiorum comitis... » Cet état civil comparé au premier est une véritable génération spontanée.

B. Jeunesse

Le panégyrique de Novare n'a qu'un mot sur l'enfance de S. Bernard : « probis a pueritia moribus ad plenum institutus. » L'office du saint n'est pas riche en détails non plus : la 2e antienne des matines

[1] Brév. d'Agaune, leçon I.

dit : « Hic in annis iuvenilibus seculares pompas sprevit ac sacrarum virtutum coepit emicare fulgoribus » ; et la 5e : « Cilicio iuxta carnem contextus cum posset indui pretiosissimis ornamentis vilibus utebatur indumentis. » On voit que S. Bernard s'est avancé vers la sainteté par un chemin uni et sans connaître les écarts d'un S. Augustin.

C. L'archidiaconat de S. Bernard à Aoste ne fait aucun doute. La 6e antienne des matines nous donne la raison de sa promotion : « Cumque vir Domini sanctus Bernardus clarus in multis haberetur accidit ut in ecclesia Augustae archidiaconatus officio decoraretur. » Parmi les qualités qui ont valu à S. Bernard son élévation à l'archidiaconat, il faut mettre les signes d'une sainteté précoce, sans négliger la noblesse de sa famille. On peut s'en convaincre en jetant un regard sur le tableau généalogique de la famille des vicomtes d'Aoste [1], qui donna 3 évêques et 1 prévôt à la cathédrale d'Aoste entre les années 1093 et 1151. Cette constatation incline à rattacher à cette même famille S. Bernard.

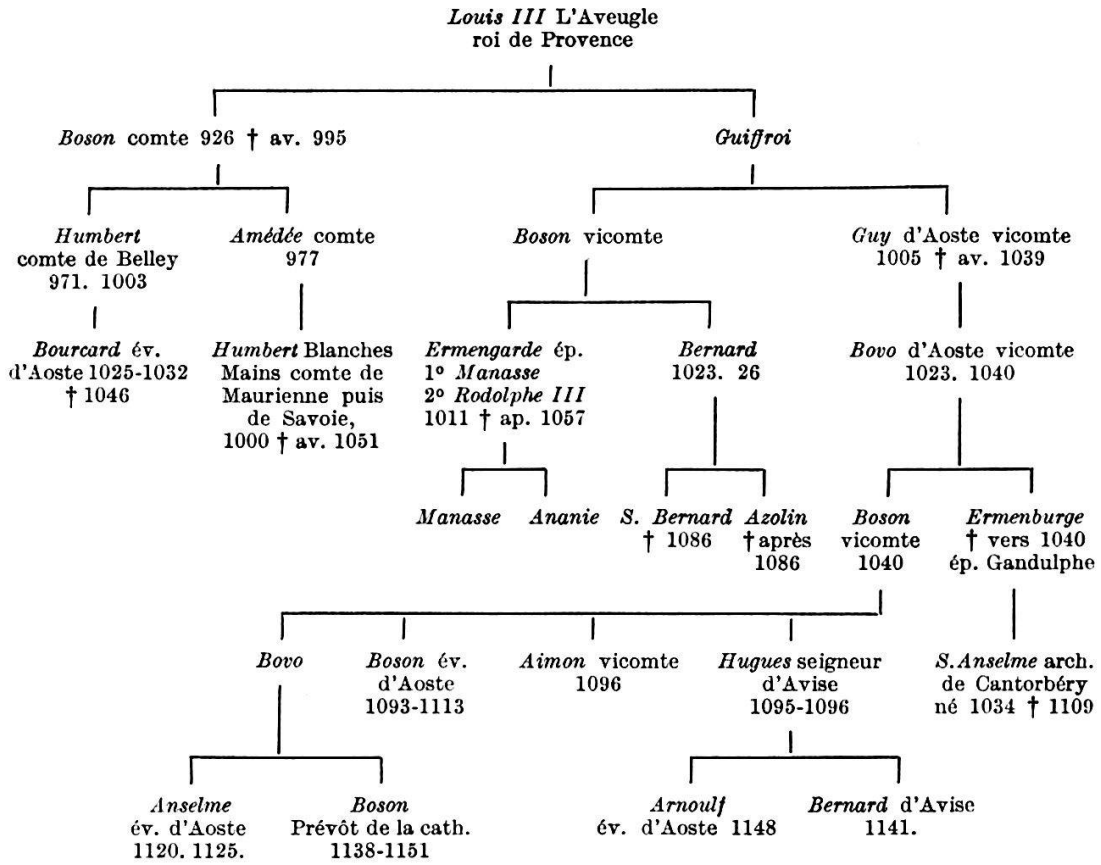

[1] Cf. Miscellanea valdostana LXXVIII et S. Bernard de Montjou, page 2. Pour la commodité des lecteurs, ce tableau généalogique est reproduit ici.

Comme membre du clergé, surtout comme archidiacre, S. Bernard reçut les ordres sacrés, le diaconat certainement. La 6e antienne des matines le prouve : « Ordinatus beatus Bernardus christianorum populum a vitiorum sordibus cessare, virtutumque se nitoribus aggregare admonebat ». Le répons VI reprend ce texte et le continue : « Nec solum in ea regione sed circumquaque progrediens, dominicas oves salutaribus monitis reficiebat. » La prédication qu'il exerce après son ordination suppose que S. Bernard reçut au moins le diaconat. Reçut-il aussi la prêtrise ? C'est l'opinion communément reçue maintenant ; en outre, la Richardine le dit expressément et l'hymne des 2es vêpres contient ces vers : « O Bernarde sacerdotum honor, decus, gloria » qui font de S. Bernard l'ornement de l'ordre sacerdotal : il devait donc en faire partie. Mais si l'on remonte aux sources primitives, cette opinion s'effondre. Lisons les textes : L'hymne des laudes s'exprime ainsi dans sa 3e strophe : « sed urbs iudiciaria gaudeat et Novaria, haec levitarum studio, haec corporis tripudio. » Ce modèle des lévites aura bien été diacre aussi.

L'office de S. Ours de 1393 (No 7) dit clairement que S. Bernard n'était pas prêtre, dans le titre et dans les rubriques qui renvoient deux fois au commun d'un confesseur non prêtre et qui excluent de son office les deux répons du commun des confesseurs qui exaltent le caractère sacerdotal : « Ecce sacerdos » et « Iuravit Dominus... tu es sacerdos in aeternum. « M. A. Donnet [1] remarque que, comme n'y a que deux communs des confesseurs, celui des pontifes et celui des non-pontifes et que ce dernier convient aussi bien aux prêtres qu'aux laïcs, cet argument n'est pas décisif. Cependant, l'expression « non sacerdos » n'est pas équivalente à « non-pontifex » et doit être prise dans le sens de non-prêtre parce que ce même bréviaire et les livres liturgiques d'Aoste de cette époque, dans leurs renvois au commun d'un confesseur non-évêque, emploient l'expression « commune confessoris non pontificis ». Ce qui suppose dans notre bréviaire trois communs des confesseurs, soit le commun des confesseurs en général, celui des confesseurs évêques et celui des confesseurs non-prêtres.

L'*ordo* de la cathédrale de Novare du XIVe s. contient cette rubrique « Ad matutinum et caeteras horas, omnia sicut in uno confessore non sacerdote ». Dans la même église, le *Manuale Chori* écrit en 1448 renferme cette oraison : « Deus qui beatum Bernardum con-

[1] *Op. cit.*, p. 102, n. 19.

fessorem tuum atque levitam verbi tui predicatorem instituisti, tribue quaesumus ut cuius sollemnia celebramus in terris eius intercessione praemia aeterna mereamur habere in coelis. » Un missel de cette église de 1478 reproduit la même oraison et contient cette postcommunion : « Satiasti Domine familiam tuam sacrosancto mysterio corporis et sanguinis pretiosi filii tui D. N. J. C. pro veneranda confessoris tui atque levitae beati Bernardi festivitate cuius patrocinio a vinculis omnium peccatorum nostrorum absoluti tecum in bonis caelestibus gaudere perpetuo mereamur [1]. » Or, le mot levita signifie diacre.

Citons encore, d'après M. Donnet [2], le martyrologe d'Adon du XIIIe s. où une main plus récente a noté au 14 juin S. Bernard diacre.

Si l'on ajoute à ces textes le témoignage de la tradition iconographique de S. Bernard qui le représente en diacre avec le livre des évangiles [3], on est en droit de conclure que l'archidiacre S. Bernard, suivant en cela l'ancienne coutume de l'Eglise généralement observée au XIe s. encore, n'avait pas dépassé dans les ordres sacrés le degré du diaconat.

D. L'hospice du Grand-St-Bernard ou du Montjou

L'œuvre par excellence de S. Bernard et à laquelle son nom reste inviolablement attaché est l'hospice du Montjou.

Cette œuvre a été racontée d'une manière fantaisiste par la Richardine et il est difficile dans cette narration de faire le démarquage de ce qui est tradition primitive ou invention de l'auteur. Les textes liturgiques primitifs apporteront peut-être quelque lumière.

Pour rendre plus facile l'étude comparative des textes du bréviaire et de la séquence, je les transcris en autant de colonnes :

dans la 1re, le VIIIe répons des matines ;

dans la 2e, l'hymne des vêpres du Bréviaire d'Agaune ;

dans la 3e, la séquence, dont quelques strophes sont interverties pour rendre plus sensible le parallélisme ;

dans la 4e, sont résumés ou transcrits les passages correspondants de la Richardine.

[1] Cf. Ducange, Glossarium mediae et infimae latinitatis.

[2] *loc. cit.*, et p. 139.

[3] Cf. D. L. Galbreath, Sceaux vaudois, p. 280, Nos 2, 3, 4. Un ancien reliquaire de l'Hospice du Gd-St-Bernard le représente de la même façon. Il est encore en diacre dans une miniature du bréviaire du XVe s. conservé à l'Hospice.

VIIIe Répons	*Hymne des vêpres*	*Séquence*	*Richardine*
Montis Iovis signum sancte Bernarde ostendit te sanctum	1. Sancti spiret laus Bernardi boni sicut odor nardi qui signatur Montis Iovis sanctus esse signis novis	15. Nunc Bernardi proferamus signa eius et dicamus virtutes prodigia 16. Nicolaus apparuit peregrinus visus fuit sancto dixit talia.	(8) Elle décrit les vexations infligées par le démon aux chrétiens sur le Mont-Joux. S. Nicolas apparaît à S. Bernard « dicens : O Bernarde, *montis* alta *ascendamus*, per abrupta transeamus, fugabimus dæmonia, illamque statuam Iovis, dæmonibus circumdatam, Christicolas tam turbantem diruemus in fragmina... post ibi hospitalia fundabimus utilia, et Canonicorum Regularium cœnobia. »
qui ibi *infernum* destruxisti	2. Est *infernus* Mons iovinus	17. *Montem* Iovis *ascendamus* hospitale componamus summæ rupis in via. 18. Illa domus fabricatur tantis viris et dotatur habens beneficia.	(9) Elle raconte que S. Bernard se rend au Montjou, passe devant la statue animée par le démon, la jette à terre et relègue le démon dans les monts Maleths.
et paradisum aedificasti.	*caritatis* factus sinus ubi Christus adoratur et pascitur et potatur.	10. Domum fecit *caritatis* ubi data dantur gratis nec quæruntur præmia	(10) S. Bernard « hospitalia et cœnobia tam egenis quam opulentis necessaria fabricanda intitulavit, sicut post ordinata atque ornata fuerunt in quolibet monte unum.
	3. Fecit domum in inferno regi curam dat æterno et quæ porta fuit mortis paradisi patet portis.	11. Ubi panis, vinum, ligna nunquam crescunt, sed ma- sunt ibi contraria. [ligna	. . . (11) Tenebras in lucida, labores in requiem, rugitus in cantica, stridores in dulcia, mœrores in gaudia, mœstos in lætitias, steriles in ubera, frigora in calores, dæmonia in angelos, infernum in paradisum, sanctus Bernardus . . . reduxit suaviter. »
Tuo igitur patrocinio adiuti mereamur ingredi ianuas cœli.	4. Per Bernardum est infernus locus factus nunc supernus Interveniat pro nobis. lapsis minis Montis Iovis.	12. Nix et algor, via dura, fumus, nubes et obscura sunt ibi perennia. 13. A Bernardo facta domo illam adit quisquis homo habet necessaria.	(Texte publié par les Bollandistes.)
	5. Deo Patri gloriemur suum natum veneremur...	14. Illa domus semper patet procurator nunquam latet propinans cibaria.	

Nous avons dans ces textes 4 narrations de la fondation de l'Hospice. Celle du répons est la plus ancienne et la plus sobre : le Montjou était une sorte d'enfer, S. Bernard l'a transformé en un paradis. Cela s'est fait d'une manière miraculeuse.

L'hymne des vêpres reprend l'antithèse de l'enfer et du paradis et la développe d'une manière fort heureuse : le Montjou était un enfer, il est maintenant un lieu où le Christ est adoré et, dans la personne des pauvres, nourri et désaltéré ; on y rend un culte au roi éternel et cette porte de la mort ouvre sur les portes du paradis. Cet enfer est devenu un lieu céleste. Cette hymne ne se ressent pas de la Richardine, si ce n'est dans la dernière strophe [1].

La séquence a subi cette influence, surtout dans la mise en scène de S. Nicolas. Quant au reste, elle pourrait bien être antérieure à la Richardine (voir fol. 21). Elle nous montre l'Hospice se construisant dans un grand déploiement d'activités. Puis on le pourvoit de bénéfices, parce que là où il se construit, il n'y a aucune ressource, ni champ, ni vigne, ni bois. Là règne la lutte maligne des éléments, neige et froid, âpreté du chemin, brouillards et nuages qui plongent ces lieux dans l'obscurité. (C'est l'enfer dont parlait le répons.) Mais dans cet enfer, S. Bernard a édifié une maison bénie, où tout homme trouve le nécessaire, une porte toujours ouverte, un procureur (cellérier) toujours accessible et prêt à donner le vivre et le couvert. C'est là une description pittoresque de l'œuvre de S. Bernard et vraie, au témoignage de tant de pèlerins qui, dès l'institution de cet hospice, en ont bénéficié et exalté la bienfaisance par toute l'Europe.

La Richardine serait plus riche en détails, mais elle est une source trop peu sûre pour être utilisée.

Ne retrouve-t-on pas un écho de l'antithèse du répons, dans cette phrase par laquelle Rodolphe, abbé de Saint-Trond (Liége), conclut le récit de son passage du Montjou avec d'autres pèlerins en 1130. Après avoir bénéficié de l'Hospice établi par S. Bernard, les pèlerins « fuient ces lieux profanés par Jupiter, devenus maintenant sacrés [2] ».

Les calendriers et martyrologes les plus anciens désignent couramment notre saint sous le nom de S. Bernard de Montjou. C'est la

[1] Pour ce motif et aussi parce que sans cette strophe, l'hymne des vêpres aurait le même nombre de strophes que les hymnes des matines et des laudes, il ne me semble pas improbable que ce passage soit interpolé. Dans cette hypothèse, rien n'empêcherait que ces 3 hymnes ne soient antérieures à la Richardine. (Cf. N° 2 et p. 11.)

[2] Cité par *l'abbé Henry*, « Histoire de la Vallée d'Aoste », p. 68.

preuve que l'on regardait la création de l'Hospice du Montjou comme son œuvre caractéristique.

E. L'hospice du Petit-St-Bernard ou Colonne-Joux

Les documents liturgiques les plus dignes de foi mettent en mauvaise posture l'opinion attribuant à S. Bernard la fondation de l'hospice de Colonne-Joux. Parmi tous les textes publiés, la séquence comprise, qui est assez prolixe au sujet de l'œuvre hospitalière de S. Bernard, aucun si ce n'est le Livre des anniversaires et réfectoires du chapitre cathédral d'Aoste ne dit S. Bernard fondateur de cet Hospice : « fondatoris cenobiorum Montis Iovis et Columpne Iovis in honorem beati Nicolai confessoris ». (N° 25.) Ce document est fort tardif, puisqu'il date de 1554 et n'a donc pas grande valeur. Le martyrologe de la même église du XIIIe s. attribue bien à S. Bernard la fondation de quatre Hospices (ou 13 d'après la correction de X en J), y compris celui du Montjou, mais cette partie du texte écrite en marge est suspecte et ne peut fournir une confirmation de cette opinion [1].

La tradition qui attribue à S. Bernard cette fondation trouve un meilleur appui dans les chartes qui, dès 1145, mentionnent au Pt-St-Bernard l'église de S. Nicolas et la maison hospitalière de S. Bernard ou l'église des SS. Nicolas et Bernard de Colonne-Joux. Mais s'agit-il d'une fondation faite par S. Bernard ou mise sous son vocable ? Les deux opinions étant défendables, la tradition qui voit en S. Bernard le fondateur de l'hospice du Pt-St-Bernard ne perd pas toute valeur [2].

F. Mort de S. Bernard

L'Eglise, célébrant chaque année à jour fixe les fêtes des saints, note soigneusement le jour de leur mort, jour natal en style ecclésiastique. La fête de S. Bernard se célèbre le 15 juin. Les calendriers et livres liturgiques les plus dignes de foi sont si unanimes à ce sujet qu'il est inutile de les citer. Les offices des Chanoines Réguliers édités en 1592, qui placent la fête de S. Bernard au 16 mai, sont une exception qui peut s'expliquer par une erreur de copiste (Cf. N° 6) et qui n'a pas été maintenue dans les éditions plus récentes de ces offices.

Au sujet de S. Bernard, comme il se passa trois jours entre sa mort et sa sépulture, on peut se demander si le 15 juin est le jour anniversaire de l'une ou de l'autre.

[1] Cf. N° 22 et p. 27.
[2] Cf. *A. Donnet*, op. cit., p. 127-131.

Le panégyrique donne l'impression que c'est l'anniversaire de la sépulture : après avoir parlé de l'inhumation du saint qui se fit en grande solennité au milieu d'une multitude innombrable, chacun apportant quelque présent à la tombe du saint, il ajoute : « Quod adhuc devote servatur populis anniversarium eius diem recolentibus XVII kalendas iulii ». Puis il raconte ce qui arriva après cette sépulture. Ce qui se conserve encore est ce qui s'est fait le jour de la sépulture. Le sens obvie est donc en faveur du jour anniversaire de la sépulture.

Venons-en aux documents liturgiques : Le Bréviaire d'Agaune a cet invitatoire : « Venite adoremus regem regum qui beatum Bernardum coronavit hodie » (N° 1). Le Bréviaire du Montjou du XV s. le modifie un peu : « qui beatum Bernardum coronavit in coelis », probablement sous l'influence de la Richardine qui place la mort de S. Bernard le vendredi après la Ste Trinité, ce qui suppose un temps assez long entre la mort et la sépulture, pour qu'en ce jour-ci on ne puisse plus dire : « qui coronavit hodie ». Un codex de l'église cathédrale de Verceil mentionne ainsi S. Bernard au calendrier : « XVII kal. Festivitas sti Bernardi confessoris » ; un missel de la même église, du XIV s., porte au 15 juin : « Nativitas sti Bernardi confessoris (N° 20). Le martyrologe du XIIIe s. de la cathédrale d'Aoste dit au 15 juin : « Novarie depositio sancti bernardi confessoris » (N° 22). Un martyrologe de 155(0) s'exprime ainsi : « Novarie in abbatia sancti Laurentii extra muros eiusdem civitatis depositio beati bernardi archidiaconi ecclesiae cathedralis augustae... » (N° 24).

Les expressions : *coronavit hodie* et *nativitas* semblent bien indiquer le jour de la mort et non celui de la sépulture. Remarquons cependant que le style ecclésiastique regarde la mort et la sépulture comme faisant un seul tout et emploie indifféremment les mots *natalis* et *depositio* [1]. Mais ce dernier terme, employé par les martyrologes d'Aoste, désigne plus particulièrement la sépulture et précise les expressions : *festivitas* et *nativitas* des calendriers de Verceil. En outre, les apocryphes, comme la Richardine, qui n'avaient pas de motif spécial de s'écarter sur ce point de la tradition, disent explicitement que saint Bernard fut enseveli le 15 juin.

Il semble donc qu'il faille retenir le 15 juin comme le jour de la sépulture de S. Bernard, et comme il a été enseveli trois jours après sa mort, celle-ci survint le 12 juin.

[1] Cf. *Ecclesia*, p. 641 et 644.

L'année. Il est surprenant de constater que le livre des anniversaires de 1554 d'Aoste (N° 25) donne 1086 comme l'année de la sépulture de S. Bernard « Cuius annus depositionis fuit 1086 », alors qu'à l'époque où il a été écrit, la vie de S. Bernard écrite par Richard, largement diffusée, avait dû accréditer partout l'année 1008. Cette date mérite donc l'attention. Elle est confirmée par un document de valeur, qui provient des archives du couvent de S. Laurent, où mourut S. Bernard. Il date de 1424, 15 juin et relate que l'abbé Ruffin, supérieur du monastère, détacha la tête du corps de S. Bernard et la plaça dans un buste en métal, tandis que les autres ossements étaient déposés dans une châsse en bois. Cet acte s'exprime ainsi quant au sujet qui nous occupe : « Praefatus beatissimus levita Bernardus ex hac labili vita transivit ad celestem patriam anno millesimo octuagesimo sexto et sacratus et positus in sanctorum cathalogo a R. episcopo novariensi Richardo anno MCXXIII prout veritas est et antiquae scripturae indicant [1]. » La date de 1086 concorde avec le panégyrique qui place la mort de S. Bernard après l'entrevue qu'il eut à Pavie avec l'empereur Henri IV.

Plusieurs modernes sont partisans de l'année 1081, parce que c'est l'année où l'entrevue de Pavie se situe le plus naturellement d'après l'itinéraire d'Henri IV. Mais ils ne tiennent pas assez compte du fait que cet itinéraire permet de placer cette entrevue durant l'hiver ou l'été 1082 et l'été 1083. Il faut encore remarquer que le panégyriste du saint dit qu'il resta peu de temps à Pavie et que de là il regagna Novare. En le lisant, on a l'impression, je l'avoue, que S. Bernard regagna immédiatement Novare. C'est que le panégyriste ne raconte avec quelques détails que ce qui s'est passé à Novare ou dans les alentours. Il n'est donc pas exclu que le saint, ayant quitté Pavie, ait continué ses prédications à travers la Lombardie et le Piémont et qu'il ne soit revenu à Novare qu'en 1086, date à retenir tant qu'on ne lui oppose pas une preuve décisive.

G. Au sujet des **reliques de S. Bernard**, son office ne dit rien si ce n'est que la ville de Novare doit se réjouir de posséder le corps de ce saint

« Sed urbs iudiciaria
gaudeat et Novaria
haec levitarum studio,
haec corporis tripudio. » Hymne des laudes (N° 2).

[1] Archiv. de la cathédrale de Novare. II Sala II Armadio. SS Reliquie e Indulgenze.

H. Miracles

Si l'on excepte le miracle du Montjou auquel fait allusion le répons VIII, l'office propre de S. Bernard ne fait connaître aucun miracle qui ne soit déjà recensé dans le panégyrique, à moins qu'il ne soit question de deux miracles distincts dans les textes suivants. Le lecteur jugera :

Panégyrique	*Répons III* (N° 1)
Sacerdos quidam, per unum annum mutus effectus veniens ad sancti confessoris corpus ibique votum ex corde vovens quod postea solvit, missae celebratione perfunctus remeavit apertissime loquens.	Officio linguæ privatus forte sacerdos Quas solum potuit palmas non verba tetendit. Mox precibus sancti manifeste verba recepit.

Conclusion

L'étude des documents liturgiques concernant S. Bernard ne nous a pas conduits à des découvertes sensationnelles, mais elle a rectifié des opinions erronées et confirmé des affirmations ou des hypothèses jugées téméraires jusqu'ici. Cette étude nous permet maintenant, en tenant compte des données du panégyrique et des travaux les plus récents, d'atteindre à cette synthèse de la vie de S. Bernard.

S. Bernard de Montjou, né de famille noble, vraisemblablement des vicomtes d'Aoste, formé dès son enfance à une vie pleinement chrétienne, passa son adolescence dans la pratique des vertus. Grâce à ses mérites personnels et à la noblesse de sa famille, il fut élevé à la dignité archidiaconale dans la cathédrale d'Aoste et reçut l'ordre sacré correspondant à ses fonctions, le diaconat. Une fois ordonné, il prêcha assidûment et avec grand profit pour les fidèles d'Aoste et des environs.

Une hypothèse, que confirment plusieurs données historiques, explique ainsi la fondation de l'Hospice de Montjou. S. Bernard reçut de sa proche parente, Ermangarde, épouse de Rodolphe III, roi de Bourgogne, le monastère de Bourg-St-Pierre, avec ses dépendances. Au lieu de rétablir ce monastère ruiné par les invasions des Sarrasins, il édifia au sommet du col de Montjou un hospice et lui affecta les revenus du monastère de Bourg-St-Pierre. Cette œuvre répondait à une nécessité urgente. Elle fut très appréciée par la multitude des pèlerins de Rome et célébrée partout comme un prodige de charité au point qu'elle donna son nom à son fondateur, qui fut appelé S. Bernard de Montjou.

Cependant, S. Bernard ne se relâchait pas dans le zèle de la prédication. Sa parole, il l'accréditait par son austérité et de nombreux miracles. Il ne prêchait pas seulement à Aoste, mais encore dans les environs. Ses pérégrinations d'apôtre le conduisirent jusque dans le diocèse de Novare et dans la plaine lombarde, où se trouvait alors l'empereur Henri IV, qui recrutait des soldats pour faire la guerre au pape Grégoire VII. S. Bernard le vit à Pavie et tenta, mais en vain, de le détourner de son projet. Il revint ensuite à Novare, où il fut pris de fièvres et mourut le 12 juin 1086, dans le couvent de S. Laurent-hors-les-murs. Il y fut enseveli le 15 juin au milieu d'un enthousiasme universel. Sa tombe devint un objet de vénération pour les Novarais. En 1123, Richard, évêque de Novare, l'inscrivit au catalogue des saints. S. Bernard eut bientôt son autel dans la basilique attenante au monastère, sans doute celui où ses restes furent conservés jusqu'en 1552, date où, en raison de la destruction du couvent de S. Laurent, ils ont été transportés au dôme de Novare. Ils y sont encore conservés avec vénération et vigilance par les chanoines du chapitre cathédral.